

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 27 juin 2017

Date d'affichage 27 juin 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 27 (+ 2 procuration)

votants 29

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le TROIS JUILLET à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, M. Philippe GALLAND, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Jean THOREAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, Mme Dominique BURLOT, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, M. Quentin GUTIERRES, Mme Edith ALIX, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

Excusés : Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Mme Marie-Josèphe JACOB), M. Jean-Carles GRELIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Camille MORIN-BURRE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**RESTAURATION D'UN BIEN COMMUNAL SITUÉ AU 2 RUE D'HUISNE :
SIGNATURE D'AVENANTS ET PROLONGATION DES DELAIS D'EXECUTION**

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que dans le cadre de la restauration d'un bien communal situé au 2 rue d'Huisne, il conviendrait de signer les avenants suivants :

- ➔ Lot 1 – Maçonnerie
Titulaire : RONGERE
Montant marché initial : 21.868,09 HT
Montant de l'avenant : - 1.485,37 € HT

- ➔ Lot 2 – Charpente
Titulaire : CCB
Montant du marché initial : 10.213,72 € HT
Montant de l'avenant : + 2.563,70 € HT

- ➔ Lot 3 – Serrurerie
Titulaire : METALLERIE FERTOISE
Montant du Marché initial : 4.665 € HT
Montant de l'avenant : - 1.440 € HT

- ➔ Lot 4 – Menuiserie
Titulaire : MANIERE
Montant du Marché initial : 15.051 € HT
Montant de l'avenant : - 2.501 € HT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20170710-DEL_17_07_03_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2017

- ➔ Lot 5 – PEINTURE
Titulaire : VALIENNE
Montant du Marché initial : 1.795,31 € HT
Montant de l'avenant : 191,37 € HT

Il propose également aux membres de l'Assemblée de prolonger les délais d'exécution jusqu'au 12 juillet 2017.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),
Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à signer les avenants suivants :

- ➔ Lot 1 – Maçonnerie
Titulaire : RONGERE
Montant marché initial : 21.868,09 HT
Montant de l'avenant : - 1.485,37 € HT
- ➔ Lot 2 – Charpente
Titulaire : CCB
Montant du marché initial : 10.213,72 € HT
Montant de l'avenant : + 2.563,70 € HT
- ➔ Lot 3 – Serrurerie
Titulaire : METALLERIE FERTOISE
Montant du Marché initial : 4.665 € HT
Montant de l'avenant : - 1.440 € HT
- ➔ Lot 4 – Menuiserie
Titulaire : MANIERE
Montant du Marché initial : 15.051 € HT
Montant de l'avenant : - 2.501 € HT
- ➔ Lot 5 – PEINTURE
Titulaire : VALIENNE
Montant du Marché initial : 1.795,31 € HT
Montant de l'avenant : 191,37 € HT

et régler les factures correspondantes.

Autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à prolonger les délais d'exécution des travaux jusqu'au 12 juillet 2017 et ne pas appliquer de pénalités de retard aux entreprises.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU